

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 novembre 2022

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES -
(N° 443)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE1394

présenté par
M. Bothorel, rapporteur

ARTICLE 16 SEPTIES

Après le mot :

« publique »,

supprimer la fin de l'alinéa 3.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination avec l'article 11 *bis* du projet de loi de finances pour 2023, qui modifie également l'article L. 511-6-1 du code de l'énergie.